

PARTIE II

ÉTABLISSEMENT DE L'ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

Les recommandations de San Francisco

Les événements relatés dans les chapitres précédents montrent que la volonté d'instaurer une collaboration internationale efficace dans le domaine de la santé publique s'est manifestée bien des années avant que l'on ne disposât des connaissances scientifiques nécessaires pour lui conférer cette efficacité. Les découvertes fondamentales qui ont fait, de la fin du dix-neuvième siècle, la grande époque de la bactériologie médicale ont fourni des armes nouvelles à l'action sanitaire, tant nationale qu'internationale, et ont été d'une importance décisive pour la réalisation d'une idée qui était depuis longtemps débattue : la création d'un office international permanent de santé publique.

Au cours des cinq premières années de son existence, c'est-à-dire jusqu'à la première guerre mondiale, l'Office international d'Hygiène publique (OIHP) s'était consacré surtout à la lutte contre les maladies transmissibles dont, après des siècles de conjectures, on avait fini par découvrir le véritable caractère. La période d'après guerre fut marquée par des découvertes également retentissantes sur certaines maladies non transmissibles, notamment celles qui résultent d'une carence du régime alimentaire en adjuvants essentiels. Là encore, de nouvelles acquisitions scientifiques devaient permettre et en même temps stimuler une action sanitaire internationale plus efficace.

Les progrès scientifiques et techniques accomplis pendant la deuxième guerre mondiale devaient encore favoriser cette évolution. Deux des plus grandes découvertes du temps de guerre — la pénicilline et le DDT — avaient radicalement modifié les perspectives de la lutte contre certaines maladies transmissibles. Mais ce n'était pas uniquement dans le domaine traditionnel de la science médicale que l'on franchissait les étapes à grands pas. L'appareil compliqué de la guerre moderne exigeait des hommes qui devaient en assurer la marche une ingéniosité et une endurance physique et mentale toujours plus grande. Les savants n'étaient pas appelés seulement à produire des engins de guerre plus efficaces, ils devaient aussi étudier les facteurs physiologiques et psychologiques dont dépendait l'efficacité des opérateurs eux-mêmes.

La troisième période décisive de l'évolution de l'action sanitaire internationale s'ouvrit par conséquent à un moment où les gouvernements et les peuples se sen-

taient non seulement animés de la volonté de reconstruire la paix du monde sur des bases solides mais étaient convaincus que la science leur fournirait les moyens d'y parvenir.

Que cette idée ait été présente à l'esprit de ceux qui, à San Francisco en 1945, assistaient à la Conférence des Nations Unies pour l'Organisation internationale, le fait n'est pas douteux, comme le montre le mémorandum soumis par la délégation brésilienne, où figure une phrase empruntée à une déclaration du Cardinal (alors Archevêque) Spellman: « La médecine est un des piliers de la paix ». C'est à la suite de ce mémorandum que la santé fut mentionnée dans la Charte des Nations Unies parmi les problèmes dont l'Organisation des Nations Unies devait s'occuper et que les délégations du Brésil et de la Chine présentèrent une déclaration commune recommandant qu'une conférence générale fût convoquée dans un proche avenir en vue d'établir une organisation internationale de la santé. Cette déclaration était ainsi conçue:

Les délégations du Brésil et de la Chine recommandent qu'une conférence générale soit convoquée dans les prochains mois en vue de l'établissement d'une organisation internationale de la santé.

Elles ont l'intention de consulter les représentants d'autres délégations afin de s'entendre sur la convocation, à une date rapprochée, d'une telle conférence, à laquelle chacun des Gouvernements représentés ici sera invité à envoyer des représentants.

Elles recommandent que, lors de l'élaboration d'un plan visant l'Organisation internationale de la Santé, il soit procédé à un examen approfondi des méthodes à suivre à l'égard d'une telle organisation, pour l'amalgamer à d'autres institutions, nationales ou internationales, qui existent déjà ou qui pourraient être créées ultérieurement dans le domaine de la santé.

Elles recommandent que l'Organisation internationale de la Santé, qui est l'objet de la présente proposition, soit rattachée au Conseil économique et social.

Désormais, le concept de la santé allait être élargi: selon les termes employés plus tard dans la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, la santé de tous les peuples était considérée comme une condition fondamentale de la paix du monde et de la sécurité.

La Conférence de San Francisco adopta à l'unanimité la déclaration conjointe des deux délégations et, comme les organes essentiels des Nations Unies semblaient devoir être établis dès les premiers jours de 1946, elle décida de renvoyer la question à l'Assemblée générale. Celle-ci fut constituée le 10 janvier 1946 et le Conseil économique et social une semaine plus tard. L'une des premières tâches du Conseil fut de donner effet à la déclaration conjointe des deux délégations; après avoir examiné un projet soumis par le représentant de la Chine, il adopta, le 15 février, une résolution par laquelle il décidait « de convoquer une conférence internationale chargée d'étudier l'étendue et le mécanisme de l'action internationale à entreprendre dans le domaine de la santé publique, ainsi que des propositions visant la création d'une organisation internationale unique des Nations Unies pour la santé ». La résolution instituait ensuite une Commission technique préparatoire, composée non pas de

représentants d'États mais d'experts choisis d'après leur compétence, et qui avait pour mission d'établir un ordre du jour annoté et des propositions qu'examinerait la « conférence »; la Commission était invitée à soumettre son rapport aux Membres de l'Organisation des Nations Unies et au Conseil avant le 1^{er} mai 1946. Enfin, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies était chargé de convoquer la conférence le 20 juin de la même année au plus tard.¹

Ainsi, les recommandations de San Francisco furent mises en œuvre sans perte de temps et les délais fixés par le Conseil économique et social, si courts qu'ils puissent paraître, furent observés. Non pas que le travail préparatoire n'eût été consciencieusement accompli. Bien au contraire, les très nombreuses questions que soulevait l'établissement de la nouvelle institution spécialisée furent amplement étudiées au cours des quatre mois qui s'écoulèrent entre le 18 mars, date de la première réunion de la Commission technique préparatoire, et le 22 juillet, date de la signature de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé (deux des signatures, celle de la Chine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, furent apposées sans réserve). A quoi attribuer cette rapidité d'action? En partie, certainement, aux discussions préliminaires qui, pendant la guerre, s'étaient déroulées derrière la scène, dans les ministères de la santé, au sein des organisations sanitaires internationales encore existantes et dans les milieux médicaux non officiels, surtout au Royaume-Uni et aux États-Unis; elle était due en partie aussi à l'excellence des fondations posées par les précurseurs de la nouvelle organisation. Mais un mobile puissant fut également le sentiment qu'il était devenu nécessaire, dans l'intérêt de la sécurité et de la paix, d'entreprendre une action internationale dans le domaine de la santé. Toutefois, à mesure que l'on s'éloignait de la guerre, le rythme se ralentit; il fallut en effet près de deux ans, après la clôture de la Conférence de New York, pour que l'Organisation mondiale de la Santé pût en définitive être créée.

¹ Le texte intégral de la résolution du Conseil économique et social est reproduit dans les *Actes off. Org. mond. Santé*, 1, 39.
